

AVIS PUBLIC

TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2020

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du conseil municipal du 1^{er} juin 2020 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 1^{er} juin à dg@berthiersurmer.ca.

Merci de respecter les directives gouvernementales d'isolement afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 27^e jour de mai deux mille vingt.

Martin Turgeon



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre treize heures et quatorze heures, le vingt-septième jour de mai 2020. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-septième jour de mai deux mille vingt.



Signé :.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier